ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 septembre 2009 — N° 53

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 48.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer.

_____

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant le Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue.

_____

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant les Capitales de Québec.

_____

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant le gagnant du Festival international de la chanson de Granby.

_____

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la paix.

_____

M. Bouchard (Vachon) fait une déclaration concernant le 90e anniversaire de naissance d'Émile « Butch » Bouchard.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le bureau de projet pour le métro de Montréal.

_____

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant la victoire des Capitales de Québec.

_____

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant les 25 ans de TV5.

_____

À 14 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 14 h 08.

_____

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Béchard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel et les états financiers de La Financière agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 603-20090922)

_____

Mme Weil, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 604-20090922)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action 2009-2010 d'Emploi-Québec.

(Dépôt n° 605-20090922)

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 606-20090922)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, incluant le rapport annuel de gestion du Secrétariat à la politique linguistique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 607-20090922)

Le rapport annuel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 608-20090922)

Le rapport annuel de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 609-20090922)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 610-20090922)

Le rapport annuel de gestion de la Société de développement des entreprises culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 611-20090922)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Whissell (Argenteuil) dépose :

Copie de deux lettres, en date du 18 septembre 2009, qu'il a adressées à M. Pierre A. Charlebois et à M. Jean Deschamps, concernant la recommandation du jurisconsulte afin d'éviter toute allégation de conflit d'intérêts.

(Dépôt n° 612-20090922)

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 23 septembre 2009, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 613-20090922)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 16 et 17 septembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 614-20090922)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 27 août, 2 et 3 septembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Une première liste des indicateurs de développement durable*. La Commission a également tenu une séance de travail le 17 septembre 2009 relativement à ce mandat. Le rapport contient 4 recommandations.

(Dépôt n° 615-20090922)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréates et les lauréats, ainsi que toutes les personnes mises en nomination lors de la 24e édition des prix Gémeaux 2009.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Deltell (Chauveau), M. Béchard, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, et M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale rende hommage au soldat Jonathan Couturier, 23 ans, du 2e bataillon basé à Valcartier, mort en service le 17 septembre 2009, en Afghanistan;
>
> QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à ses proches et ses frères d'armes;
>
> QU'elle souhaite un prompt rétablissement aux onze autres soldats blessés lors du même attentat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'occupation du territoire forestier;

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, et sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance;

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec;

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers un Régime de rentes du Québec renforcé et plus équitable*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 23 septembre 2009, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il mandate une commission d'enquête publique et indépendante afin de faire la lumière sur les allégations de corruption, de malversation, de collusion et d'infiltration du crime organisé dans le domaine de la construction au Québec.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe également l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 25 septembre 2009 entre Mme Hivon (Joliette) et Mme Weil, ministre de la Justice, portant sur « Des mesures efficaces pour lutter contre les crimes économiques », sera tenue de 8 heures à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 55, Loi concernant la mise en œuvre du neuvième protocole de modification de l'Accord sur le commerce intérieur, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 55 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 55 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que le principe du projet de loi n° 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 16 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 16 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu : le 20 mai 2009, le président de la Régie des alcools, des courses et des jeux, concernant sa performance, la délivrance des permis et la surveillance; et le 3 juin 2009, le sous-ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le président-directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon, et la directrice générale du Collège d'enseignement général et professionnel de Chicoutimi, concernant les relations d'affaires des collèges d'enseignement général et professionnel avec des partenaires. La Commission a également tenu des séances de travail les 31 mars 2009, 19 et 20 mai 2009, et les 2 et 3 juin 2009 relativement à ce mandat. Ce rapport contient 14 recommandations.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : une enveloppe fixe de 12 minutes est accordée au deuxième groupe d'opposition et 5 minutes sont accordées au député indépendant, alors que le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle se partageront également le reste du temps consacré à ce débat. Dans ce cadre, le temps non utilisé par le député indépendant ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 17 h 31, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Les travaux reprennent à 18 heures.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) à M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant AbitibiBowater Inc.;

- le deuxième, sur une question adressée par M. Simard (Richelieu) à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le mode de construction des hôpitaux;

- le troisième, sur une question adressée par Mme Malavoy (Taillon) à Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant les frais relatifs au Master of Business Administration (MBA) à l'Université McGill.

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose l'ajournement des travaux au mercredi 23 septembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 h 37, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 septembre 2009, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 21 septembre 2009, à 10 h 41, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 40 Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable

Le Président

YVON VALLIÈRES